

## **Avis adopté**

Séance plénière du 11 janvier 2023

### *Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?*

#### **Déclaration du groupe des Non-inscrits**

Principe essentiel de notre transition énergétique, la sobriété apparaît comme une démarche volontaire et nécessaire susceptible de nous permettre de réduire nos consommations d'énergie, de matières premières et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif pour les années à venir est de mettre en place une société dans laquelle la réponse à nos besoins respecte les écosystèmes et en limite les effets de l'évolution climatique.

La communauté scientifique est unanime sur l'urgence à inverser la tendance actuelle en allant vers plus de sobriété. Pour y parvenir nous allons devoir modifier nos habitudes comportementales, nos modes de vie et nos organisations collectives.

Atteindre la sobriété énergétique permettra de réduire les inégalités sociales en particulier en donnant la possibilité à tout un chacun d'avoir accès à une juste quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

Cette démarche collective, devrait aussi limiter certains effets néfastes de nos modes de consommation : pollution sonore, déchets, problèmes sanitaires et autres et ainsi participer à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Cependant, ces changements ne pourront intervenir que si la population se sent concernée. Ces derniers temps, pour faire face à l'inflation, de nombreux ménages ont modifié leurs comportements: réduction des déplacements, du chauffage, des dépenses alimentaires, etc. Tout cela pouvant parfois se traduire par une forme de « mal-être ».

Pour être pleinement efficiente, la sobriété apparaît comme un fil conducteur de l'ensemble des politiques portées par les pouvoirs publics, dans leurs aspects économiques, sociaux et environnementaux et ce à tous les niveaux de décision.

La nécessité d'actions pour la sobriété, l'avis en rappelle un certain nombre, passe par de nouvelles approches, en particulier en matière d'urbanisme, de transports, de logement et de consommation. Il faut constater qu'aujourd'hui, l'information demeure limitée à un cercle restreint de personnes qui disposent déjà d'éléments sur le sujet.

L'acceptation de ces nouvelles politiques publiques ne pourra se faire que si elle s'accompagne d'informations et d'explications de manière à rendre cette sobriété choisie plutôt que subie. Mieux vaut convaincre que contraindre !

Les membres du groupe des Non-inscrits, saluent le travail du rapporteur, des membres de la commission ainsi que de l'équipe administrative pour le travail effectué.

Nous considérons également que pour pouvoir atteindre collectivement nos objectifs, il va falloir :

- Aménager des territoires sobres et résilients notamment dans les régions ;
- Élaborer des politiques publiques ambitieuses et cohérentes ;
- Améliorer la qualité de vie des citoyens.

**Les membres du groupe des Non-inscrits n'ont pas adopté de position commune.**